

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 94-0696/PR/EN portant dénomination du Lycée industriel et commercial de Djibouti (LIC).

n° 94-0696/PR/EN

Ministère
MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Date de publication
3 juillet 1994

Numéro JO
n° 13 du 16/07/1994

Date du numéro
16 juillet 1994

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

le Lycée industriel et comemercial est dénommé «Lycée industriel et commercial El Hadj Ormar Kamil Warsama».